



Paris le 8 Décembre 2021

COUR D'APPEL DE PARIS

ATTESTATION

Je soussigné, Michel Savinas, substitut général près la Cour d'appel de Paris, atteste par la présente que Monsieur BIEL Pascal, né le 18 Janvier 1961 à MELUN, a été réinscrit par décision de l'Assemblée Générale de la cour d'appel de Paris du 22 Novembre 2021 sur la liste des experts près ladite Cour pour une durée de cinq ans :

dans la branche C-BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS - GESTION IMMOBILIERE, sous la rubrique C-01.04 - Ascenseur, Monte-charges, Escaliers mécaniques - Remontées mécaniques

Michel SAVINAS

Substitut général

